



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

La téléphonie mobile dans les territoires ruraux

Question écrite n° 5488

Texte de la question

M. Xavier Batut alerte M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de la cohésion des territoires, sur la situation de la commune de Paluel concernant la couverture téléphonique et internet. La téléphonie mobile fonctionne mal voire très mal dans le secteur de Paluel, mais il s'agit là d'une ligne fixe en dysfonctionnement depuis début décembre 2017. Cette ligne alimente le poste de Mme Solange Lefebvre âgée de 91 ans qui est reliée au service d'assistance de « Présence verte ». Elle ne peut pas rester isolée sans contact téléphonique. Ses enfants ont décidé de l'héberger le temps de la réparation qui continue de traîner en longueur sans plus d'informations de la part d'Orange. Une réponse a été communiquée le jeudi 11 janvier 2018 disant qu'Orange est en plan de mobilisation de crise (*Flash Radial*) et qu'il faudra plusieurs semaines pour rétablir le service à tous les clients. De son côté la mairie a eu les mêmes informations. Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement pour faire face à cette problématique.

Données clés

Auteur : [M. Xavier Batut](#)

Circonscription : Seine-Maritime (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5488

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : [Cohésion des territoires \(M. le SE auprès du ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Cohésion des territoires \(M. le SE auprès du ministre\)](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 février 2018](#), page 1069

Question retirée le : 20 mars 2018 (Retrait à l'initiative de l'auteur)